

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 8**  
**PLAN LOCAL POUR LA JEUNESSE**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

-----  
*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).  
Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.*

*Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.*

*Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.*

*Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).*

*M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.*

*Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).*

*Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).*

-----

---

## Rapport N° 8

### PLAN LOCAL POUR LA JEUNESSE

---

Rapporteur : Cécile AUDET

Depuis 2014, la municipalité s'est engagée dans l'élaboration de son Projet éducatif de la Ville (PEV), qui organise les politiques publiques municipales dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Dans la continuité du volet enfance (3-11 ans) la municipalité a souhaité faire émerger une véritable politique publique pour les adolescents (11-15 ans) afin de :

- Reconnaître la place des jeunes dans la Ville
- Rendre visible l'engagement des jeunes et soutenir leurs initiatives
- Favoriser le lien et le vivre-ensemble
- Mettre en place les conditions de l'accès à l'autonomie.

Pour co-construire son Plan Local de la Jeunesse, une vaste concertation a été élaborée et mise en œuvre afin, notamment, de recueillir et reconnaître la voix des jeunes et de les mobiliser dans une démarche de participation et de dialogue.

La concertation en direction des jeunes s'est déroulée en 2021 et s'est appuyée sur différents dispositifs complémentaires : enquête en ligne, mini-quizz, micro-trottoir, boîte à idées, ateliers participatifs dans les collèges. Près de 1300 jeunes, soit 1/5 des jeunes de 11 à 15 ans de la Ville ont participé à la concertation et partagé leurs besoins et propositions d'actions sur différents sujets (sport, culture et loisirs, scolarité, santé, environnement et mobilité...).

Après un travail d'analyse des contributions des jeunes, des réunions participatives ont été animées avec la communauté éducative, les partenaires de la Ville, les élus et les services de la Ville afin de partager les résultats de la concertation auprès des jeunes et co-construire le Plan Local pour la jeunesse.

Cette large démarche participative a permis à la Ville de fixer 5 enjeux prioritaires pour les prochaines années :

- Assurer le bien-être des jeunes
- Favoriser l'accès des jeunes aux sports et loisirs, à l'art et la culture
- Accompagner la construction de la citoyenneté des jeunes, rendre visible leur engagement et soutenir leurs initiatives
- Permettre aux jeunes de trouver leur voie et mettre en place les conditions d'accès à l'autonomie
- Rassembler la communauté éducative et les directions de la Ville autour des besoins des jeunes.

Ces enjeux sont déclinés en 15 objectifs opérationnels et cinquante-quatre actions à mettre en œuvre par la Ville avec ses partenaires et la communauté éducative. Parmi les différentes actions prévues, peuvent notamment être citées la création d'un Conseil Municipal des jeunes, l'ouverture d'un lieu dédié à la jeunesse dans le quartier de la gare, la poursuite d'actions de sensibilisation des jeunes notamment dans la lutte contre les discriminations ou encore l'extension du dispositif d'ouverture d'un gymnase le dimanche intitulé "C Dimanche" pour les jeunes.

Enfin une attention particulière sera portée à la communication afin de maintenir un dialogue

permanent avec les collégiens.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'approuver le Plan Local pour la Jeunesse de la Ville (annexe sur CD)
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes pour le mettre en œuvre.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>55</b>	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>55</b>	=	<b>Pour : 55</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjointe déléguée



Cécile AUDET